

**Circonscription
Aunis Sud Atlantique
Cité administrative Duperré
Place des Cordeliers
CS 60508
17021 La Rochelle Cedex**

*École primaire Lucile Desmoulins
11, rue de la verrerie
17 540 Vérines
Tél. : 05 46 37 08 22 – Fax: 05 46 37 68 82
mail : e-verines@ac-poitiers.fr*

Conseil d'école du jeudi 15 juin 2023

Début de séance : 18h00

Présents :

- Enseignants : Mmes ETIENNEY, BAKAN, THOMAS, CHAUVEAU, RAUDE, AUTET, DORIN (Stagiaire), BOUTILLIER, LE PANSE, COSTERO-BORDERIE, JOLLY, GUY, et M.FEGER
- Parents élus : Mmes GUIGNARD, CHARPENTIER, RUIZ, BOIRON, GAUTIER, GRAILLON
- Personnel municipal : Mmes MOLLET, MAHE, THEBAUT
- Association Lucile & cie : Mme BOIRON
- Représentée : Mme PUISAIS (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Mairie : Mme MEODE (Maire), Mme KREUTZER (deuxième adjointe déléguée aux affaires scolaires)
- Directrice : Mme JAHIER
- PAPJ : Mmes MANTHE, THEBAUT

Secrétaires de séance : Mme ETIENNEY (enseignante) et Mme CHARPENTIER (parent élu)

1 – Sécurité

Le 25 avril dernier, nous avons fait un exercice d'évacuation suite à une alerte attentat-intrusion. Le signal a mis un peu de temps à être déclenché, les enseignants se sont rendu compte qu'il fallait appuyer longuement et attendre une vibration sur leur balise pour véritablement la déclencher. Le signal a malgré tout été très bien entendu par la suite. Tout le monde a pu sortir en 2 minutes par la petite porte du 11 rue de la verrerie du côté de l'élémentaire. Les enfants de maternelle ont joué leur rôle à la perfection, ils se sont bien déplacés en silence et assez rapidement. Les élémentaires ont été beaucoup trop bruyants et pas assez rapides dans la rue. L'évacuation a été faite de la même façon qu'une alerte incendie, mais dans ce cas, il faut plutôt évacuer au pas de course et en silence. Le lieu de repli a été rapidement atteint malgré tout. Cet exercice d'évacuation n'avait jamais été tenté en raison du déplacement important d'enfants et d'adultes dans les rues de Vérines, d'où la présence de la gendarmerie et du personnel communal pour sécuriser les déplacements. Cela a été intéressant de s'entraîner pour s'échapper et d'essayer de prendre les bons réflexes.

Le troisième exercice incendie sera réalisé par Patrick dans les prochains jours, responsable du service sécurité. Les adultes de l'école sont prévenus qu'une alerte pourra être lancée un après-midi, mais sans savoir quand exactement.

Le dernier point qui présente régulièrement un danger est au niveau du portail donnant sur la rue de la verrerie, qu'en est-il du devis qui devait être réalisé par la mairie ? Le petit portillon donnant sur la bibliothèque a été surélevé pour éviter de passer au-dessus. Les travaux sont prévus avant la restructuration, certainement avant la rentrée 2023 ou avant fin décembre 2023, pour un réhaussement du portail.

2 – Effectifs actuels et prévisionnels

Point sur l'absentéisme :

À ce jour le taux d'absentéisme pour l'année s'établit aux alentours de 4,07 %. Nous retrouvons un taux d'avant Covid ce qui est plutôt bon signe.

Il est rappelé l'obligation scolaire et l'obligation de faire remonter aux services académiques les absences récurrentes et non justifiées, à savoir dès 2 demi-journées injustifiées.

Voici la répartition des classes actuelles :

253 élèves

PS-MS (1)	PS-MS (2)	MS-GS	GS	CP	CP-CE1	CE1-CE2 (1)	CE1-CE2 (2)	CE2- CM1	CM1- CM2	CM2
9+13= 22	12+9=21	6+16=22	22	22	6+14=20	10+14=24	11+14=25	6+18=24	13+12=25	26

Prévision des effectifs, en lien avec les naissances sur l'état civil, sans compter les emménagements - déménagements et les ventes de terrain.

Rentrée 2021		Rentrée 2022			Rentrée 2023		Rentrée 2024	
		Septembre	Juin 2023					
PS	27	PS	23	21	PS	28	PS	23
MS	39	MS	28	28	MS	19	MS	28
GS	26	GS	37	38	GS	27	GS	23
CP	34	CP	28	28	CP	37	CP	28
CE1	35	CE1	35	35	CE1	27	CE1	38
CE2	32	CE2	33	34	CE2	36	CE2	28
CM1	37	CM1	32	31	CM1	32	CM1	35
CM2	37	CM2	38	38	CM2	32	CM2	34
Total	267	Total	254	253	Total	238	Total	237

Ce sont les chiffres au 15 juin 2023. Il est possible que d'autres élèves arrivent ou repartent, et modifient les effectifs.

3 – Parole à l'association des parents d'élèves, Lucile et Compagnie

"Kermesse du 30 juin 2023 :

6 stands dans la cour de l'école

9H-11h : cycle 1

11h-13h : cycle 3

14H-16h : cycle 2

6 ateliers :

- Maquillage :
- photobooth
- pêche a la ligne pour cycle 1/ Enigmes pour cycle 2 et 3
- chamboule tout
- photos professeurs
- motricité

Un livre et un sachet de bonbons sont offerts par l'association à chaque enfant. Les CM2 reçoivent en plus une calculatrice.

Un repas sur réservation est proposé (fait maison par des parents bénévoles cette année!).

Une buvette sera ouverte dès 16H30 avec vente de gâteaux/barbapapas/bonbons. Des châteaux gonflables seront là aussi!

Le tirage de la tombola se fera en même temps que le repas.
Un DJ animera la soirée.

Il y a un grand besoin de bénévoles pour tenir les stands notamment lors de la soirée. Un tableau volontaires est affiché vers le portail des élémentaires.

L'organisation des spectacles sera transmise par mail aux parents d'ici peu.

4 – Organisation de la rentrée

Comme annoncé au deuxième conseil d'école, notre école perd une classe. Voici la répartition actée pour la rentrée prochaine, sauf arrivée massive d'élèves dans l'été avant la rentrée qui entraînerait une modification.

Répartition de l'année prochaine :

PS-MS (1)	PS-MS (2)	GS-CP (1)	GS-CP (2)	CP-CE1	CE1-CE2 (1)	CE1-CE2 (2)	CE2-CM1	CM1-CM2 (1)	CM1-CM2 (2)
14+9=23	14+10=24	14+10=24	13+11=24	16+7=23	10+14=24	10+14=24	8+16=24	8+16=24	8+16=24

238 élèves pour la rentrée 2023 au lieu de 253 en cette fin d'année.

Équipe pédagogique

Madame AUTET, Madame BOUTILLIER, Madame ETIENNEY et Monsieur FEGER nous quittent malheureusement l'année prochaine. Ils s'en vont vers de nouveaux cieux et toute l'équipe se joint à Mme JAHIER pour leur souhaiter le meilleur pour la suite ! Madame AUTET était présente sur l'école depuis septembre 2015 (8ans) et a vu toute une génération de Vérinois-Vérinoises de la petite section ou CM2 qui sont partis ou partent au collège ! Monsieur FEGER est arrivé quant à lui en septembre 2018 et cela fait déjà 5 ans qu'il est présent auprès des élèves de l'école. Nous remercions également chaleureusement Madame BOUTILLIER qui s'est beaucoup investie auprès des CM2 depuis 2 ans, et Madame ETIENNEY dont nous aurons malheureusement profité qu'une seule année.

Nous accueillons ainsi avec plaisir trois nouvelles enseignantes, Mesdames BAKAN, JOLLY et FORTUNA ! Madame JOLLY sera en maternelle et Mesdames BAKAN et FORTUNA en élémentaire.

Les autres membres de l'équipe restent inchangés, il subsiste encore cependant la question des compléments des temps partiels.

Rentrée

- Rentrée pour tous les niveaux, sauf les PS : le lundi 1^{er} septembre
 - Rentrée pour les PS : rentrée échelonnée avec la même organisation que la rentrée dernière :
 - Groupe 1 : lundi 4 septembre au matin et jeudi 7 septembre toute la journée
 - Groupe 2 : mardi 5 septembre au matin et vendredi 8 septembre toute la journée
- Tous les élèves toute la journée à partir du lundi 12 septembre.

Les réunions de rentrée se feront sur 3 soirs (1 par cycle), dans les 3 semaines après la rentrée. Madame JAHIER prendra un temps avant les réunions pour présenter notamment le protocole PHARe pour le harcèlement.

5 – Partenariat avec la municipalité : réflexion collective sur la pause méridienne

Un travail sur le climat scolaire est mené depuis 3 ans par toute l'équipe pédagogique. Un certain nombre d'interventions ont été mises en place, des actions à différentes échelles ont été menées également, de manière individuelle, en petit groupe ou en grand groupe pour les élèves, avec les enseignants, le personnel communal et les parents.

Mme JAHIER commence à en voir les effets avec la libération de la parole, et une ouverture à l'empathie entre les élèves.

Malgré tout, il reste encore un temps très difficile, celui de la pause méridienne. Il est important de se poser avec toutes les parties, car le restaurant scolaire fait partie des sujets qui peuvent être évoqués au conseil d'école.

Ainsi les parents, les enseignants, la mairie, mais également le personnel communal sont réunis pour ce conseil d'école. La parole doit pouvoir être entendue et écoutée de tous, afin d'essayer de trouver des solutions ensemble.

Paroles des représentants de parents d'élèves :

La pause méridienne est difficile pour les élèves et les agents de cantine. Il y a des surveillantes, telle que Sandrine THEBAUT par exemple, avec qui les relations adulte-élèves sont bonnes. Cependant, les tensions s'intensifient depuis le début de l'année. Certaines surveillantes semblent manquer de bienveillance et crient tout de suite sur les élèves, sans chercher à comprendre le problème. Ces mêmes surveillantes sont parfois injustes et semblent avoir leurs « chouchous ». Le système de punition par les fiches de couleurs vertes, jaunes et rouges a fonctionné en début d'année, mais ne fonctionne plus car il n'y a pas de suites.

Aussi, les fiches ne sont pas toujours prises au sérieux car certaines sont parfois données pour des raisons discutables ou ne sont pas assez précises.

Les élèves calmes ont peur de parler aux adultes car ils ne sont pas à l'aise sur le temps méridien, et ne savent pas où sont les adultes.

Il est évoqué que les enfants auraient peut-être besoin de se défouler avant d'aller à la cantine.

Il apparaît qu'il est difficile de décaler, même de 15 minutes, le premier service en raison du deuxième service.

Parole de Corinne MOLLET (AESH sur le temps scolaire auprès d'un élève, et personnel communal sur le temps méridien) (en annexe, un courrier transmis de sa part à Mme JAHIER pour donner davantage de précisions) :

Il y a une augmentation des violences physiques et verbales depuis le mois d'octobre, au point d'en être choquée. L'année dernière, ce problème était bien plus rare. Madame MOLLET et Madame JAHIER ont discuté de ce problème de violence avec la mairie pour trouver des solutions.

Lors de la récréation de 12h45 à 13h50, les élèves ont des jeux de ballon, toutes sortes d'activités à disposition. Cependant, certains élèves n'en profitent pas réellement car, au moindre souci, ils s'agressent rapidement sans prendre le temps de parler avec les adultes présents dans les cours. Les surveillants de cour ne laissent pas les élèves seuls lorsqu'ils se blessent, ou lorsqu'il s'agit d'apaiser une dispute. Ils sont démunis uniquement lorsqu'il faut intervenir pour un problème lié au prêt de jouets entre élèves, car ils ne peuvent pas savoir à qui appartiennent réellement ces jouets.

Madame Mollet tient à remercier à nouveau très chaleureusement l'ensemble des parents qui ont donné des jouets à la mairie, car cela a profité aux élèves, surtout en hiver. Cependant, des élèves ne sont toujours pas très réceptifs aux jeux proposés.

Madame MOLLET tient à préciser qu'elle n'a filmé aucun élève contrairement à ce que les enfants ont pu raconter à la maison. Elle a enregistré les décibels (dB) dans le réfectoire, qui s'élèvent à 96, et elle a prévenu les élèves de ce qu'elle faisait, mais l'information a été apparemment mal comprise.

Pour comparaison, d'après le guide d'information et de prévention réalisé par l'association JNA en partenariat avec l'Académie Nationale de Médecine) :

- 80 dB : le seuil de risque pour l'audition, protection nécessaire
- 90 dB : TGV, tracteur, moto à proximité
- 100 dB : Concert sonorisé, baladeur écouté à pleine puissance

Source : <https://www.journee-audition.org/pdf/guide-decibels.pdf>

Madame Mollet a montré l'enregistrement des décibels aux élèves, et les a prévenus quant aux risques pour leur audition, mais les élèves ne semblent pas avoir compris de quoi elle parlait et ont retenu qu'un téléphone a été sorti et ont craint qu'un film allait être mis sur les réseaux sociaux. Pour rappel, un travail a été mené sur les risques liés aux réseaux sociaux et la publication de photos ou vidéos sans le consentement des personnes leur avait été donnée quelques jours auparavant.

Mme Mollet exprime que parfois ses collègues et elles ne savent plus comment réagir face aux comportements de certains enfants.

Madame MOLLET rapporte des faits sur le comportement, et sur les propos de certains élèves cette année :

- Un élève de CP en octobre 2022 : « *Non, j'ai mal à la bite* » alors qu'elle lui demande s'il souhaite aller au toilette
- Des élèves de 6-7 ans :
 - « *Non pas à la maison, mais toi, tu es là pour nettoyer* » alors qu'elle demande si les élèves se comportent de la même façon chez eux
 - « *Je sais où est ta voiture* »
 - « *Mon père fait 1,90m* »
 - « *Je vais en parler à la mairie, tu vas te faire virer* »
 - « *Je m'en fou* »
- Des élèves de 8-9 ans :
 - « *Non, en classe on a intérêt à travailler pour pas finir comme toi* » alors qu'elle demande si les élèves se comportent de la même façon en classe
 - « *Elle, je vais me la faire elle va tomber* »
 - « *Je m'en branle* » lorsqu'un surveillant le punit, ou encore « *ça sert à rien les punitions, tu peux faire la couleur que tu veux [en parlant des fiches], je m'en fiche* »
- Des élèves jouent au jeu T'es cap ou pas cap ?, ce qui les amène par exemple :
 - à dire « *T'es moche et tu pues* » et « *Tu as un gros cul* » à Madame MOLLET
 - à dire « *Regarde, c'est une bite* » à Madame MOLLET en lui montrant un couteau posé horizontalement sur la table
 - à dire « *Regarde Corinne* » en insérant un couteau dans un quignon de pain plusieurs fois, pour reproduire le mouvement de la pénétration
 - à boire le plus d'eau possible, jusqu'à s'en faire vomir
 - à se verser des verres d'eau sur la tête
- Des élèves de CE1 demandent à Madame MOLLET ce qu'elle pense de deux tomates et un poireau, et elle répond « Une soupe ». Les élèves lui disent alors « *Non, c'est un truc sexuel* ».
- Il y a un effet de groupe autour des élèves perturbateurs qui entraînent des élèves calmes. Des élèves se retrouvent donc perturbateurs lorsqu'ils sont en groupe, alors qu'ils sont calmes et agréables individuellement.
- Des élèves de 8 ans rigolent lorsqu'un adulte lui donne une fiche de couleur.

La question du matériel rajouté est posé pour donner davantage de jeux aux enfants. Mais le problème est que certains élèves se servent des ballons ou des raquettes de ping-pong pour se taper dessus. Lorsqu'une course de relais a été proposée, certains élèves ont participé, mais les élèves perturbateurs ont répondu « *Je m'en fiche de ton truc* ».

Parfois les agents de cantine se sentent obligés de punir collectivement, bien qu'ils soient conscients et regrettent l'injustice que cela engendre. Malheureusement, cela semble être la seule punition qui fonctionne à présent, car les punitions individuelles ne fonctionnent plus.

Parole de Madame THOMAS (Enseignante CM1-CM2) :

La classe de Madame Thomas donne sur la cour des élèves de cycle 3, il est donc possible d'entendre les élèves discuter.

Le langage des élèves dans la cour est beaucoup plus agressif et violent pendant la pause méridienne, que pendant les récréations sur le temps scolaire. Elle a été obligée d'intervenir à plusieurs reprises pour reprendre les élèves sur les propos qu'ils tenaient (insultes et langage vulgaire). Il y a un problème de comportement non seulement entre des élèves, mais également un problème de provocation de plusieurs élèves envers les adultes. Ces mêmes élèves étaient aussi dans la provocation avec des professeurs remplaçants.

Parole de Mesdames MANTHE (PAPJ) et THEBAUT (PAPJ, personnel de cantine et présente pour la bibliothèque) :

Les enfants ont une meilleure attitude lorsqu'ils sont à la garderie, par rapport au temps du midi, car des élèves ont déjà été exclus de la garderie depuis le début de l'année. Il y a une montée des violences physique et verbales depuis le début de l'année. Face à ce constat, les personnels de PAPJ excluent plus rapidement les élèves qui manquent de respect aux adultes même si c'est très ponctuel, ou lorsqu'ils ont un comportement devenu trop difficile. Les élèves perturbateurs ne veulent jouer qu'au ballon, et sont très peu intéressés par les autres jeux proposés.

Parole de Madame KREUTZER (deuxième adjointe déléguée aux affaires scolaires) :

Il faut rappeler le rôle des parents dans l'éducation face aux fiches de couleurs. Certaines fiches ne sont pas signées, ou d'autres sont signées sans réels changements dans le comportement de l'élève.

Madame JAHIER interviendra, si possible avec des agents de cantine, lors des réunions de rentrée pour rappeler ce point.

Tout le monde a pu être entendu, les parents d'élèves ont pu poser leurs questions et approfondir tout ce qui pouvait les inquiéter. Il a été évoqué que certaines personnes pouvaient être agressives verbalement avec les enfants. Il est à noter que l'une d'elle est la responsable sur le temps de cantine et qu'elle est le référent autorité. Elle apparaît comme l'un des derniers éléments qui permet un minimum de respect et de crainte au sein de cette pause méridienne. Une discussion pour développer une communication sereine avec les enfants sera toutefois menée avec tous les agents de la pause méridienne.

Il apparaît que le respect de l'adulte n'est plus présent pour 10-15 % des élèves (17-20 élèves) et beaucoup d'élèves sont suiveurs des enfants meneurs, ce n'est pas non plus la majorité des élèves. L'autorité n'est plus acceptée de la part des enfants perturbateurs et les tensions ne s'apaisent plus. Il semble que la bienveillance n'est plus remise en question de la part du personnel communal, que des actions ont été menées pour proposer des activités aux enfants pour les occuper, mais les enfants qui posent problème répondent : « *j'm'en branle de ton activité de merde* ».

Tous les membres du conseil d'école souhaitent que les agents et les élèves puissent retrouver une sérénité et un certain respect de chacun au sein de cette pause méridienne.

Suite aux différents échanges, toutes les personnes présentes au conseil d'école ont validé la liste des solutions proposées afin d'améliorer la pause méridienne :

- **Ne plus tolérer le moindre manque de respect d'un enfant envers les adultes**
- inscrire le nom des élèves sur leur jouet avant de venir à l'école
- écrire les propos et/ou les faits précisément sur les fiches de couleurs
- passer directement à une fiche rouge lorsqu'il s'agit d'une agression verbale, avec les propos rapportés exactement
- responsabiliser les élèves en les laissant mettre le couvert, débarrasser et nettoyer les tables → il faut l'autorisation des parents
- les agents de cantine pourraient essayer d'exprimer dans les heures qui suivent les services, l'ensemble des réflexions ou des agissements manquants de respect à Madame KREUTZER.
- prendre rendez-vous plus rapidement avec les élèves perturbateurs et leurs parents, les agents de la mairie et de PAPJ qui le peuvent, afin d'avoir une discussion et que l'élève puisse s'excuser auprès des adultes. Des parents ont déjà été reçus, mais il n'y a pas eu de changement dans le comportement de leur enfant et les agents de cantines n'étaient pas présents, c'est pourquoi ils ne pouvaient donner leur version.
- exclure les élèves perturbateurs de la cantine plus tôt, par exemple au bout de deux fiches rouges
- intervention de Madame la directrice et des agents de mairie lors des réunions de rentrée, sur le respect des adultes principalement sur le temps méridien.
- éclaircir le règlement intérieur de la cantine donné aux parents car il n'est pas facilement compréhensible pour l'instant. Présenter le règlement intérieur clarifié, ainsi que les sanctions aux élèves en début d'année.
- séparer les éléments perturbateurs en les faisant manger avec les maternels par exemple. Les élèves les plus grands pourraient tutorer les plus petits.
- alterner les cycles qui mangent en premier à la cantine, par exemple :
 - Lundi et jeudi : cycle 2
 - Mardi et vendredi : cycle 3
- augmenter le nombre de surveillant à la cantine

Madame BOUJU indique que pour un réfectoire similaire à celui de Vérines en terme de nombre de couvert il y a :

- 2 adultes pour les PS-MS
- 3 adultes puis 4 pour les GS-CP-CE1
- 4 adultes pour les CE2-CM1-CM2

Ce qui correspond au nombre de personnes de Vérines, ainsi, le nombre de personnel est suffisant.

- De plus, l'accueil d'une personne en service civique, ou de parents volontaires par exemple, permettrait à Sandrine THEBAUT d'aller à la bibliothèque avec de petits groupes d'élèves.

6 – Questions diverses relevées au préalable par les parents d'élèves élus

- « *Quels sont les modalités pour les choix des parents accompagnateurs ?* »

* Les professeurs des écoles prennent en fonction du nombre de parents nécessaires et en particulier en fonction du nombre de places disponibles dans le bus.

* Ils essaient de le faire le plus justement possible en faisant tourner si c'est possible. Mais les enseignants ne peuvent pas savoir qui a été pris l'année d'avant dans une autre classe pour telle ou telle sortie. Les roulements se font sur une année.

* La notion de sécurité pour les enfants et d'expérience chez les parents est prise en compte également.

* La parité hommes-femmes peut être pertinente également sur les sorties avec le passage aux toilettes notamment ou les vestiaires.

* Les parents qui donnent leurs réponses après la date limite ne sont pas pris en compte sauf demande de l'enseignant

* Ce sont souvent les mêmes parents qui se proposent pour toutes les sorties, même celles moins intéressantes. Certains parents attendent la grosse sortie pour accompagner, mais il faut du monde pour toutes les sorties. Les parents qui travaillent et qui ne peuvent poser qu'une journée peuvent l'évoquer à l'enseignant et se positionner sur plusieurs sorties sans postuler que sur une seule journée.

* En dernier recours, le tirage au sort est de mise.

- *Place du foot :*

* Les cycles 2 avaient un planning pour les temps de foot.

* Suite à beaucoup trop de problématiques, les cycles 3 n'ont plus le droit au foot pour le moment.

Fin de séance : 20h40